L'enseignement moral et civique

Journée d'échanges

organisée par l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

Samedi 16 novembre 2013 – 14 h Lycée Henri IV – 23, rue Clovis, 75 005 Paris Salle des Conférences

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République dispose en son article 41 que « l'école, *notamment grâce à un enseignement moral et civique*, fait acquérir aux élèves le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de la laïcité. »

Cet enseignement moral et civique sera dispensé à partir de la rentrée 2015, en application d'un programme actuellement en cours d'élaboration.

La création d'un tel cours est justifiée par la nécessité de transmettre les valeurs de la République, dans une école en mal de repères. L'enseignement moral et civique devra amener les élèves « à se forger un sens critique et à adopter un comportement réfléchi ». Mais peut-on valablement se fixer un tel objectif, dans une école qui accorde de moins en moins de place aux enseignements disciplinaires et à la transmission des connaissances ?

Il a paru utile à l'Appep d'organiser une journée d'échanges pour examiner les tenants et les aboutissants, dans l'école contemporaine, d'un enseignement civique et moral.

Programme

14 h — Ouverture, Nicolas Franck, vice-président de l'Appep.

Première partie La visée d'un enseignement moral et civique

14 h 15 — Laurence Loeffel, Inspectrice générale de philosophie, rapporteure de la mission sur l'enseignement moral à l'école, membre de l'Observatoire national de la laïcité,

Présentation du Rapport sur l'Enseignement laïque de la morale

14 h 35 — Claude Bisson-Vaivre, Inspecteur général, Doyen du groupe Établissements et vie scolaire,

Vie scolaire et laïcité

14 h 55 — Catherine Kintzler, Professeur émérite à l'Université de Lille 3, Laïcité, culture critique et morale

15 h 15 — Discussion

15 h 45 — Pause

Deuxième partie Réflexion sur le contenu de l'enseignement moral et civique

16 h — Jean Baubérot, Directeur d'études émérite à l'EPHE,

Une tentative de renouveau de la morale laïque : les Initiatives citoyennes (1997-1998)

16 h 20 — Pierre Hayat, Professeur de philosophie au Lycée Jules-Ferry (Paris),

Peut-on enseigner la laïcité scolaire? l'exemple de la loi du 15 mars 2004

16 h 40 — Discussion

17 h 30 — Conclusion